

Conditions générales de vente de Minos&Lotti

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre l'entreprise Minos&Lotti (Mme Marie-Charlotte OTT) et toute personne souhaitant procéder à une prestation avec Minos&Lotti.

Minos&Lotti immatriculé à la chambre des métiers et de l'artisanat de Schiltigheim, n°Immatriculation : 909 356 446 00015, exerçant le métier de toilettage canin, félin et NAC (lapins, cochons d'Inde) à domicile.

- " Le Client " est la personne physique ou morale ayant réservé des prestations ou étant bénéficiaire des prestations de Minos&Lotti

- " Les Prestations " sont les services proposés et/ou mis en œuvre par Minos&Lotti.

- " L'Animal " est l'animal domestique pour lequel le Client demande une prestation de service.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de mise en œuvre des Prestations entre Minos&Lotti et le Client. Les présentes Conditions Générales et les Conditions particulières prévalent sur toutes conditions générales, particulières ou, tout autre document que le Client serait lui-même amené à présenter. Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client (personne physique ou morale, de droit privé ou public) qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

L'acceptation des conditions

La souscription à une prestation chez Minos&Lotti suppose l'acceptation, par le client, de l'intégralité des présentes conditions générales. Elles seront mises à disposition du client sur simple demande et disponibles via : le site internet « www.minosetlotti.fr ou par mail à minos.lotti@gmail.com ».

Elles seront aussi disponibles sur format papier à votre demande lors du rendez vous toilettage. Toute prise de RDV avec Minos&Lotti vaut acceptation des CGV.

La prise de rendez-vous

Les demandes de prestations doivent être adressées par téléphone/sms au : 07 56 88 56 14, par courrier électronique à l'adresse suivante : minos.lotti@gmail.com, par chat via le site internet, ou par Facebook via Messenger. Minos&Lotti se réserve le droit de ne pas donner suite à un client avec lequel existerait un litige relatif à un non-paiement d'une prestation. La date ainsi que l'heure du rendez-vous seront convenu par un accord commun entre le client et Minos&Lotti. Dans le cas d'un retard ou d'une non présentation, Minos&Lotti se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires, ou de déplacement , au prochain rendez-vous conclus ou par facture envoyée au domicile du client.

La prise de rendez-vous se fait minimum 24h à l'avance selon les disponibilités, mais il serait préférable de prendre rendez-vous quelques semaines avant la date voulue surtout si le client doit se rendre à un événement avec son animal (départ en vacances, etc.) ou en période de haute fréquentation. Pour toute annulation, il serait préférable d'avertir au minimum 24h à l'avance.

Les prestations

Minos&Lotti ne peut être tenu pour responsable de la fuite de l'animal si celle-ci intervient avant sa prise en charge effective par mes soins.

Votre animal ne doit pas être porteur de maladies contagieuses. Nous nous réservons le droit de refuser tout animal dont la condition pourrait laisser penser qu'il pourrait être malade et susceptible de mettre en danger la santé des autres animaux ou du toiletteur.

Nous nous réservons le droit de refuser tout animal portant une blessure nécessitant des soins avant toute intervention possible par le toiletteur.

Si votre animal a une blessure (bénigne) ou une maladie (contagieuse ou non) merci de nous en avertir dès la prise de rendez-vous, tout particulièrement quand il s'agit de problèmes cardiaques ou de problèmes de colonne vertébrale qui peuvent entraîner des séquelles graves si nous ne sommes pas avertis. L'entreprise Minos&Lotti ne peut être tenue pour responsable des problèmes de santé de votre animal. En cas de parasites constatés sur votre animal (puces/tiques/etc.), le client est tenu de nous en avertir immédiatement et avant toute prestation. Nous nous réservons le droit de vous facturer le supplément antiparasitaire de 5€ afin de procéder à la décontamination des outils et éviter ainsi la contamination des autres animaux.

Afin de palier à tout risque de morsure éventuelle, tout problèmes d'agressivité ou de comportement (incluant mais sans s'y limiter, l'état craintif ou la timidité excessive, le refus de certaines manipulations etc.) de votre animal, envers les humains ou les autres animaux doit nous être notifié avant toute demande de prestation. Le client est seul responsable des blessures qui pourraient être causées par l'animal à des tiers qu'ils soient humaines ou animaux. En aucun cas l'entreprise Minos&Lotti ne peut être tenue pour responsable des dégâts provoqués par votre animal. En cas d'animal trop agressif, nous nous réservons le droit de refuser l'exécution des prestations demandées. Les prestations entamées mais n'ayant pas pu être terminées en raison du comportement de l'animal seront facturées au tarif normal.

Minos&Lotti ne sera pas tenu responsable si quoi que ce soit est cassé ou détérioré lors du toilettage à domicile, il vous a demandé de laisser un espace libre pour mener à bien la prestation de toilettage.

De plus, si vous vous absentez de votre domicile durant la prestation de toilettage, Minos&Lotti ne sera pas responsable si un problème survient lors du toilettage.

Pour le toilettage des chats, la présence du maître devrait être obligatoire. Minos&Lotti se réserve le droit d'annuler le rendez-vous si personne ne peut être là pendant la prestation.

En cas de retard supérieur à 15 minutes, nous nous réservons le droit de refuser votre animal. Des pénalités de rendez-vous manqué vous seront facturées aux tarifs en vigueur. En cas de rendez-vous non honoré sans avertissement, nous nous réservons le droit de vous facturer des pénalités ou si celui-ci n'a pas été annulé 24 heures au moins à l'avance.

L'entreprise Minos&Lotti n'étant pas habilitée à effectuer de la promenade pour chiens, nous vous demandons d'effectuer une balade avec votre animal afin qu'il puisse faire ses besoins, Minos&Lotti ne peut être tenu pour responsable si un animal urine ou défèque après la réalisation du toilettage et aucun autre toilettage ne sera effectué pour le nettoyage.

En cas de blessure constatée par vous-même dès suite du toilettage et afin de bénéficier de l'assurance, il est impératif de nous en avertir dans un délai de 24 heures maximum et le faire constater par notre vétérinaire, nous contacter pour avoir les coordonnées de celui-ci, puis envoyer son compte rendu avec preuve que c'est dû au toilettage.

La constatations doit être faites par téléphone au 07 56 88 56 14 ou par mail à minos.lotti@gmail.com.

Minos&Lotti s'engage au contraire à s'acquitter des frais vétérinaires en cas de blessures lors du toilettage causées par un outil de travail (ciseaux, tondeuse...) et dont la responsabilité de Mlle Marie-Charlotte OTT est mise en cause.

Selon l'état général de l'animal (tapis de noeuds collés à la peau), Minos&Lotti ne se tiendra pas responsable pour tout type de coupure qui pourrait survenir sur l'animal étant donné que la tonte des noeuds collés à la peau augmente grandement le risque de coupure. Le propriétaire est responsable de l'entretien de son animal.

Nature des prestations

Toilettage

Les prestations proposées sont le bain, la tonte, la coupe ciseaux et l'épilation en fonction de la race ou de l'espèce de votre animal (Canin, félin, NAC)

Toutes les prestations comprennent le nettoyage des yeux et des oreilles et la coupe des ongles (si nécessaire). Le bain comprend pour chaque toilettage au minimum 1 shampoing et une crème en fonction de la nature du poil de votre animal.

La prestation entretien comprend le bain, le séchage, les retouches si nécessaire.

La prestation Tonte est composée d'un bain, séchage ainsi que la coupe « tonte» effectuée à la tondeuse et finition aux ciseaux .

La prestation Ciseaux/tonte longue comprend un bain, séchage et la coupe réalisée aux ciseaux ou tondeuse avec des surpeignes puis une finition ciseaux.

Les produits utilisés sur l'animal sont spécifiques aux animaux.

Les prestations se déroulent de 9H00 à 18H00 le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, et de 9H00 à 14H00 le samedi. (fermé dimanche, lundi et les jours fériés)

Au-delà de ces horaires pendant les jours fériés sur demande du client, un supplément tarifaire de 50% (ex: un toilettage à 40 euros pendant les horaires coûtera 60 euros si il s'agit d'un jours férié) sera facturé et payable à l'avance.

Obligations de Minos&Lotti

Toiletage

Minos&Lotti s'engage à tout mettre en œuvre pour que le toiletage de l'animal se fasse dans les meilleures conditions et dans des conditions d'hygiène strictes. Cependant, on ne peut garantir au Client que les demandes qu'il formulera en termes de coupe lui donneront entière satisfaction dans la mesure où le résultat final dépend de différents facteurs et notamment de la nature du poil de l'animal (Exemple : si une photo est présentée comme modèle et que le chien n'a pas la même nature de poil ou n'est pas de la même race).

Les petits outils de toiletage tels que les têtes de coupe de tondeuse, ciseaux, pinces, coupes ongles, et autres, sont désinfectés après chaque séance de toiletage.

Minos&Lotti, se réserve le droit de museler un animal qui serait agressif, ainsi que de refuser ou de demander la présence du client (maître de l'animal) pour les chiens agressifs et/ou dit dangereux de catégorie 1 et 2, dans le cas où l'état de santé de l'animal ne permettrait pas d'assurer la prestation, ainsi que les demandes exorbitantes ou contraire à la déontologie des toiletteurs animaliers. Minos&Lotti se réserve le droit de refuser le toiletage d'un animal porteur d'une maladie contagieuse / infectieuse ou d'animal trop âgé pour supporter le toiletage.

Obligations du Client

Toiletage

Le client s'engage à confier à Minos&Lotti, un animal sain, à jour dans ses vaccins, tatoué et/ou pucé, il déclare disposer d'une assurance couvrant les dommages causés par son animal. Dans le cas où l'animal serait très emmêlé et que la seule issue serait la tonte très courte, le client s'engage à porter les soins à son animal en cas de coup de soleil, brûlures, feu du rasoir, coup de chaleur, allergie, ainsi que les risques de blessures dû à une tonte à ras pour débarrasser l'animal des noeuds collés à la peau. Minos&Lotti ne pourra pas être tenu responsable des problèmes cités après un toiletage. Le client s'engage à être présent au jour et à l'heure convenue pour la prestation de toiletage de son animal et à s'acquitter du montant de la prestation immédiatement à l'issue de la prestation. Le client s'engage à indiquer avant toute prise de rendez-vous ou début de prestation l'état général de l'animal, les pathologies dont il peut souffrir (maladie cardiaque, etc.) et toute information que Minos&Lotti estimera nécessaire pour les besoins de sa prestation (antécédents de morsure etc.). Le client reconnaît à cet égard, que Minos&Lotti est dans l'obligation légale de refuser le toiletage d'un chien atteint d'une maladie infectieuse ou contagieuse. Minos&Lotti se réserve également la faculté de refuser de procéder au démêlage de l'animal si cette opération est susceptible de se révéler douloureuse ou stressante pour l'animal. En cas d'opposition du client, Minos&Lotti sera dispensé de réaliser la prestation de toiletage demandée par le client qui devra néanmoins régler le montant de la prestation et du déplacement. Si Minos&Lotti doit interrompre le toiletage suite à un changement de comportement soudain de l'animal (agressivité, stress, problème de santé etc), la prestation et le déplacement devront être réglés dans sa totalité ou partiellement en accord avec Minos&Lotti.

Dans le but de permettre un toiletage dans les meilleures conditions possibles, le client devra s'assurer que l'animal confié aura été nourri, abreuvé et aura fait ses besoins avant la séance de toiletage.

Le client devra également indiquer si l'animal doit être entretenu avec un shampoing particulier, spécifiquement prescrit par un vétérinaire et en pareil cas, il s'engage à le mettre à la disposition de Minos&Lotti. Le client accepte que Minos&Lotti puisse faire figurer parmi des photos de prestations accomplies pour son client dans le cadre de la présente prestation.

Limites d'interventions

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute prestation convenue si : nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui, la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur, le chien du client appartient aux catégories 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999 et tout autre chien qui pourrait représenter un danger trop important pour la sécurité de Minos&Lotti, d'autres clients et d'autres chiens, si le chien n'est pas à jour de vaccins, si le chien est malade, si le chien n'est pas couvert par la responsabilité civile de son propriétaire : le client.

Si le client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect à Minos&Lotti et son environnement.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de notre part, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le client, seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

Réductions – Remises

Dans le cas où, Mme Marie-Charlotte OTT effectuerait une remise (remise quantitative, etc), les remises ne seront pas cumulable et Mme Marie-Charlotte OTT se réserve le droit de ne plus accorder de remise ou d'augmenter le tarif de la prestation.

Chèque-cadeau

Les bons cadeaux sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

Les bons cadeaux sont utilisable uniquement pour un toilettage chat ou NAC d'une valeur de 40 euros.

Des frais sont à ajouter si la localisation est supérieure à 10km de Haguenau, et selon le travail à effectuer sur l'animal.

Les bons cadeaux ne peuvent qu'être délivrés et utilisés par Minos&Lotti. Le bon cadeau est délivré par mail suite au virement de 40 euros.

Plusieurs bons cadeaux peuvent être utilisés pour le règlement d'un même service. Il est possible de compléter la valeur des bons cadeaux par tout moyen de paiement accepté par Minos&Lotti. Minos&Lotti n'est pas autorisé à rendre la monnaie sur les bons cadeaux, ni à échanger un bon cadeau contre son équivalent en monnaie.

Le bénéficiaire est seul responsable de l'utilisation de son bon cadeau qui ne peut être ni remplacé, ni remboursé en cas de perte, vol, détérioration, destruction ou dépassement de la date de validité.

Confidentialité

Mme Marie-Charlotte OTT s'engage à ne pas communiquer les informations relatives à l'autre partie à des tiers.

En conséquence, chaque partie s'engage à ne pas communiquer des informations à des tiers sauf accord de l'autre partie.

Droit applicable et règlement des différends

Le Contrat est soumis au Droit français. Tous différends relatifs à l'interprétation et l'exécution du Contrat qui n'auront pu être réglés à l'amiable, seront soumis au Tribunal de RENNES, ce qui est expressément accepté par le Client.

Assurances

Minos&Lotti déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle, valable pendant toute la durée du contrat auprès du Crédit Mutuel, ainsi qu'une protection juridique auprès du Crédit Mutuel.

Modification des conditions générales de ventes

Minos&Lotti se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment.

Minos&Lotti
29 rue du Peuplier
67500 HAGUENAU
07 56 88 56 14

N°siren 909 356 446 00015

minos.lotti@gmail.com
www.minosetlotti.fr